



La Feuille Paroissiale

Communauté locale Notre-Dame de l'Assomption

10^e année – N° 109 – JUIN 2020

Offices et intentions des messes du 8 juin au 5 juillet

*Vous le savez déjà, la bonne nouvelle de la **reprise des célébrations liturgiques** est tombée depuis le 3 juin dernier. Mais cette levée de fermeture est accompagnée de son lot de dispositions pour que ne soit pas oubliée la préoccupation globale de la société : la sécurité sanitaire pour tous. Et aux évêques de préciser justement que la responsabilité de nos équipes pastorales est directement engagée. Cette reprise doit donc s'accompagner d'une communication claire des consignes de notre part.*

*Considérant la complexité des précautions à prendre tant pour la santé de chacun que pour la qualité de nos célébrations à reprendre, nous annonçons que notre Unité Pastorale Jean XXIII reprendra tant les offices des week-ends que ceux de semaine **à partir du week-end des 20 et 21 juin 2020** dans toutes nos églises selon le calendrier pastoral déjà affiché.*

Stanis Kanda, votre curé-doyen

Nous rappelons qu'au presbytère d'Ensival, notre petite communauté des pères Oblats de Marie Immaculée (les pères Freddy, Jean-Gilbert et Théophile) concélébre en privé chaque dimanche à 11h00. En semaine, la concélébration est rare, ce qui fait qu'il y a souvent une messe à 12h00 et une autre à 18h30.

Notre curé-doyen Stanis Kanda célèbre quant à lui une messe quotidienne chez lui en privé à 8h30.

Quelques intentions de messes demandées au presbytère d'Ensival :

Lundi 01/06 : Messe fondée pour les époux Henri Eugène DAVIGNON-MILLOT et leur fils Julien-Henri (012)

Jeudi 04/06 : Messe fondée pour le repos de l'âme de Mr le curé Baudouin SPIRLET, de ses parents et de Mr Denis DECHARNEUX (037)

Mardi 09/06 : Messe fondée pour Catherine JENNE et Marie LE KAISIN (081)

Jeudi 11/06 : Messe fondée pour le repos de l'âme de Mr le curé Baudouin SPIRLET, de ses parents et de Mr Denis DECHARNEUX (038)

Mardi 16/06 : Messe fondée pour les époux PETY-BIERME et leur fils Victor et Mr Léon DONAY ; famille PAULUIS-LEJEUNE (008)

Mercredi 17/06 : Messe fondée en l'honneur de Saint Joseph (72)

Jeudi 18/06 : Messe fondée pour le repos de l'âme de Mr le curé Baudouin SPIRLET, de ses parents et de Mr Denis DECHARNEUX (039)

Reprise des messes en notre église d'Ensival moyennant le respect de conditions strictes :

Dimanche 21/06 : **12^e dimanche ordinaire A**

09h30 Messe pour les époux GERARDY-DEVIGNE, les époux DEVIGNE-RAPHAY, les époux KUPPERS-GERARDY et Mr Jean JOSPIN (6192)

et Messe fondée pour les époux VANDEMÉR-WINANDY et famille ;

les époux CABAY-SCHYNS et famille ; les époux PIRLOT-NINANE et famille ;

Mme Catherine BOULANGER et ses parents ;

les époux Etienne DIEUPART-DROSSART et parents J.BEAUJEAN-DIEUPART

ainsi que pour les époux François MINEUR-DOUTRELEPONT (007)

Dimanche 28/06 : **13^e dimanche ordinaire A**

09h30 Messe pour Mr Georges DONSIN

Dimanche 05/07 : **14^e dimanche ordinaire A**

09h30 Messe pour Mme Julienne CREMER (6151)

et Messe fondée pour Mme Catherine JENNE et Marie LE KAISIN (082)

A rejoint la Maison du Père

- Mr **Léon PIRON**, époux de Mme Marie-Claire MEIJER, décédé dans sa 87^e année, rue du Trou Brasy, dont les funérailles ont eu lieu le jeudi 4 juin en notre église.

Collectes du mois de juin

Dimanche 21/06 : collecte demandée par l'évêché pour les **Projets du pape François**.

Cette collecte est destinée à soutenir le Pape dans ses différentes initiatives pastorales. Nous connaissons les préoccupations du pape François pour l'écologie, pour la justice sociale, pour les populations victimes de guerres ou de cataclysmes, pour la réforme de l'Église, pour le souci du témoignage et de la mission des chrétiens. Ces projets demandent un investissement matériel. C'est pourquoi chaque Église locale coopère au soutien des initiatives du pape par une contribution annuelle. Cette collecte est aussi connue sous le nom de « Denier de saint Pierre ». Merci d'avance pour votre générosité en faveur du pape François. Vous pouvez verser votre participation au numéro de compte BE69 2480 3005 5478 de PAROISSE N-DAME ENSIVAL avec la communication « Projets du pape François ».

Dimanche 14 juin : Le Saint Sacrement du Corps et du Sang du Christ

Julienne, une religieuse du Mont Cornillon, à Liège, fut favorisée d'une vision dont elle ne comprit pas la signification. Elle vit la lune rayonnante de lumière et y remarqua une bande noire qui la divisait en deux parties égales. Croyant que ce n'était qu'une imagination, elle n'y eut d'abord aucun égard ; mais la vision se renouvela si souvent qu'elle finit par être inquiète à ce sujet. Dieu lui révéla enfin que la lune représentait l'Église et que la bande noire qui la traversait, signifiait qu'il manquait une fête, la fête du Saint Sacrement, pour ranimer la foi des fidèles. Il la chargea, en même temps, d'amener l'institution de cette fête par l'autorité ecclésiastique. Cette révélation eut lieu vers l'an 1210. Julienne se croyait incapable de faire réussir cette affaire. Plus de trente ans plus tard, l'évêque Robert de Liège fixa la fête au jeudi après l'octave de la Pentecôte. Mais l'évêque tomba malade et mourut le 16 octobre 1246 sans avoir pu publier son mandement. L'institution de la fête restait donc à l'état de projet.

Hugues de Saint-Cher, l'ancien prieur des dominicains qui avait conseillé d'établir la fête et approuvé l'office composé, arriva à Liège, en 1251 en qualité de légat du Saint-Siège. Tous ceux qui s'intéressaient à la fête du Saint Sacrement, le sollicitèrent vivement de l'établir. Il accéda volontiers à leurs désirs. Le jeudi après l'octave de la Pentecôte, il chanta une messe pontificale dans l'église Saint Martin, en l'honneur du Saint Sacrement. Par une circulaire du 29 décembre 1252, il rendit la fête obligatoire dans toute l'étendue de la légation.

Le pape Urbain IV, ancien archidiacre de Liège, résolut d'étendre la fête à l'Église universelle. Il célébra lui-même solennellement la fête en 1264. En 1318, le Pape Jean XXII, pour rendre la fête plus solennelle et ranimer la foi en la Sainte Eucharistie, prescrivit que le jour de la fête, on ferait une procession solennelle avec le Saint Sacrement par les rues et les places publiques.

Aujourd'hui, la foi en Jésus Eucharistie n'aurait-elle plus besoin d'être ravivée ? Le pape Paul VI a cru nécessaire d'insister sur le sens de l'Eucharistie, alors que ce sacrement n'est pas mentionné dans le Credo. Par ailleurs, si l'on réduit la Fête-Dieu à une célébration en l'honneur de la Sainte Cène, en quoi cette fête marquerait-elle à l'Église, puisqu'on la célèbre déjà le soir du Jeudi Saint ? Or, la fête de l'institution de l'Eucharistie le soir du Jeudi Saint célèbre une vérité de notre foi et insiste davantage sur la permanence de la présence du Christ à son peuple dans le sacrement de l'eucharistie. Communier, signifie entrer dans la communion avec la personne du Seigneur vivant. Le but de cette communion, de cet acte de manger, est l'assimilation de ma vie à la sienne, ma transformation et ma conformation à Celui qui est l'Amour vivant. C'est pourquoi cette communion implique l'adoration, implique la volonté de suivre le Christ. Adoration et procession font donc partie d'un unique geste de communion, et répondent à son mandat : *Prenez et manger.* »

De nos jours, nous sommes tellement habitués à communier que la communion en devient banalisée.

Cette fête du Saint Sacrement du Corps et du Sang du Christ nous rappelle en quoi l'eucharistie doit être pour nous source et sommet de notre vie chrétienne, tout au long de l'année et dans tous les domaines.

« Loué soit à tout instant Jésus au Saint Sacrement ! »

Extraits de l'article du père Jos. Vanderbruggen, recteur du sanctuaire de Tancremont, paru dans « Marie, médiatrice et reine » de mai-juin 2020

Les intentions de messe à Ensival

S'adresser à Lionel LIBERT (0474/382182).

Prier avec le Saint-Père – Juin 2020

Pour que ceux qui souffrent trouvent des chemins de vie en se laissant toucher par le cœur de Jésus.